

Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale Projet pédagogique

LES TEXTES DE REFERENCE

Le Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale défini par les articles D.451-81 à D.451-87 du code de l'action sociale et des familles et organisé par la circulaire DGAS du 28 août 2006 et l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, sur décret du 01 mars 2006, est un diplôme professionnel, enregistré au niveau IV du répertoire national des certifications professionnelles nationales.

LE METIER DE TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale effectue une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice à travers des activités d'aide à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants. De par son intervention, le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale vise à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement, à créer ou à restaurer le lien social.

Le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale doit être capable d'exercer une fonction sociale, de soutien et de contribuer au développement de la dynamique familiale et tout particulièrement à la fonction parentale. Les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention, et permet au Technicien de l'Intervention Sociale d'accompagner vers l'insertion, les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, les personnes âgées, malades ou handicapées. Le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale est amené à intervenir au domicile de familles qui ont à faire face à des difficultés à la fois structurelles, environnementales et sociales ; la formation doit donner les moyens d'adapter les méthodes d'intervention pour garantir la mise en perspective de la réalité contextuelle.

LES INTENTIONS ET LES FINALITES PEDAGOGIQUES

Les finalités de la formation visent au développement des compétences nécessaires à l'exercice du métier et la construction d'une identité professionnelle. Elles appréhendent les champs de compétences et d'intervention, les limites et les complémentarités avec les autres professionnels intervenants.

Chaque domaine de formation contribue au développement de compétences spécifiques qui s'articulent ensemble dans le projet global qui va permettre la construction de la professionnalisation. La formation doit donner au TISF les moyens de mener une réflexion au niveau de son action et des finalités de cette action, saisir les enjeux humains de son action et les éléments de contexte environnemental. Ainsi :

Les contenus de formation du DF1 sont construits pour permettre de développer chez le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, des compétences qui font de lui un travailleur social garant du respect des droits fondamentaux, des besoins et des attentes des usagers. Des éclairages juridiques,

philosophiques sont apportés notamment sur la question de l'éthique de la déontologie, du concept de personne. Des enseignements axés sur la psychologie du développement permettront à la fois de repérer les différentes étapes de vie, tout en considérant la personne dans sa globalité.

C'est à partir des besoins et attentes des personnes auxquelles s'adresse le TISF, que se construiront les modalités d'intervention. Les éléments méthodologiques d'élaboration de projet, de sa mise en œuvre et de son évaluation seront également abordés dans ce domaine de formation. Le TISF doit avoir les moyens de comprendre les projets dans lesquels il inscrit son action du projet individuel de la personne au projet de société, en passant par les projets des structures ou services dans lesquels il exercera ses missions.

Les contenus de formation du DF2 sont élaborés pour permettre au futur TISF de comprendre l'importance de la communication dans la relation à l'autre. Le parti pédagogique pris est celui de renforcer chez chacun ses aptitudes relationnelles et d'améliorer voir de dépasser certaines difficultés. Aussi les premiers ateliers en début de formation s'inscrivent dans cet objectif. Une participation impliquant chacun est bien entendu nécessaire. Des éléments théoriques seront apportés pour comprendre et maîtriser différentes techniques de communication qui facilitent la mise en relation avec l'autre. Les interventions quotidiennes en contact direct avec les personnes impliquent pour le TISF une compréhension des enjeux d'une communication adaptée. L'écrit comme support d'information professionnelle sera travaillé sous l'aspect technique et aussi juridique (cadre légal). La question du travail en équipe nous a conduits à développer des actions de formation en transversalité avec d'autres étudiants en formation: Assistant de Service Social, Educateurs de Jeunes Enfants, Educateurs Spécialisés, Educateurs Techniques, Moniteurs Educateurs. Les objectifs poursuivis sont d'améliorer l'interconnaissance entre ces professionnels pour faciliter leur collaboration sur le terrain et également pour appréhender les limites du champ d'intervention et les pouvoir utiliser les relais possibles.

Les contenus de formation du DF3 constituent l'outillage sur lequel le TISF pourra s'appuyer pour ses interventions dans les actes de la vie quotidienne. La maîtrise de ces outils est essentielle pour pouvoir les utiliser et les adapter à différentes situations.

Des apports théoriques sur l'hygiène de la personne, de son cadre vie, sur les mesures de prévention en matière de santé, seront complétés par des ateliers pratiques notamment d'entretien et de restauration de vêtements. Dépassant le sens restrictif de son usage, la question du cadre de vie est appréhendée dans une dimension large du vivre ensemble dans son habitat dans le respect d'une écologie de ressources. Ainsi sont identifiées les différentes manières d'occuper un espace selon son origine, sa culture, ses choix de vie....

L'alimentation de la personne à travers les différents âges de la vie sera abordée en théorie et des ateliers pratiques permettront de réaliser des repas adaptés aux situations choisies. Les problématiques concernant le rapport du sujet à son alimentation sont repérées comme élément déterminant dans la compréhension des pratiques à l'œuvre en matière d'équilibre nutritionnel et de préparation de repas.

L'accent est volontairement mis sur l'alimentation du jeune enfant et de l'adolescent, publics les plus souvent concernés dans l'intervention du TISF. Des ateliers de puériculture permettront de familiariser les futurs professionnels au soin du nouveau né et viendront compléter les contenus théoriques dispensés par une puéricultrice.

Les contenus de formation du DF4 sont construits en lien direct avec le DF3, pour donner au TISF les moyens de transmettre ses compétences à la personne. Le choix de modèles pédagogiques favorisant le renforcement des potentialités de la personne indique très clairement la place accordée à la personne dans l'appropriation de nouveaux savoirs ou de nouvelles techniques. Des apports théoriques viendront éclairer les différents modèles pédagogiques et leurs limites. Seront apportés des éléments de connaissance sur le budget familial pour permettre aux futurs professionnels d'accompagner les personnes dans une globalité. Des ateliers pratiques prendront en compte les apprentissages construits dans le DF3 pour les consolider et les transmettre. La question de l'interculturalité fera l'objet d'une attention toute particulière dans ce domaine pour repérer les modèles familiaux, culturels à l'œuvre et leur impact dans l'apprentissage d'une technique ou d'un savoir.

Les contenus de formation du DF5 sont élaborés pour permettre aux stagiaires de repérer les différents modèles familiaux de notre société, les dynamiques dans lesquels ils s'inscrivent et la place que peut avoir un TISF dans l'accompagnement de ces familles. Des apports théoriques seront apportés, ainsi seront convoqués les courants de la sociologie pour comprendre l'évolution de la famille. De même le développement de l'enfant et sa construction identitaire seront abordés par une psychologue. Le droit de la famille et la protection des personnes vulnérables seront abordés pour en comprendre le sens, les enjeux et les obligations incombant aux professionnels. Des séminaires transversaux avec les ASS et EJE sur l'accompagnement à la fonction parentale et la protection de l'enfance permettront d'alterner des témoignages de professionnels et de personnes qualifiées ayant autorité pour développer sur des contenus plus théoriques.

Les contenus de formation du DF6 sont construits pour permettre au futur TISF de repérer dans la société les enjeux de l'insertion des personnes ou des groupes. Le stagiaire sera en mesure d'apporter les éléments d'information, d'orienter et d'accompagner vers l'insertion les personnes. Ainsi la notion de citoyen sera interrogée à travers les différentes lois (2002-2,2005-102) et les dispositifs mis en place. Les apports théoriques seront complétés par des ateliers organisés avec des professionnels de terrain. Un séminaire est organisé donnant la parole aux professionnels de terrain pour permettre aux futurs TISF de repérer les actions conduites sur le terrain et les relais envisageables dans l'exercice de leurs missions.

LES DOMAINES DE COMPETENCES DE FORMATION ET L'ALTERNANCE

La formation théorique d'une durée de 950 Heures est construite à partir de six domaines de compétences et comprend six domaines de formation

La formation pratique d'une durée de 1155 heures, participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines identifiés au sein du référentiel professionnel.

Domaine de formation	Intitulé	Heures théoriques	Heures stages affectées
DF1	Conduite du projet d'aide la personne	270	420
DF2	Communication professionnelle et travail en réseau	100	
DF3	Réalisation des actes de la vie quotidienne	150	
DF4	Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans la vie quotidienne	150	420
DF5	Contribution au développement de la dynamique familiale	150	175
DF6	Accompagnement social vers l'insertion	130	140

Les lieux de stage retenus pour effectuer cette alternance intégrative sont repérés par le centre de formation comme «qualifiant » pour l'acquisition de compétences dans au moins un des registres du référentiel de compétences. Une convention cadre est signée entre le centre de formation et le site de stage.

Le suivi pédagogique des stagiaires est assuré à la fois par un tuteur qualifié référent professionnel désigné par le terrain de stage qui accueille et par un conseiller d'étude référent du centre de formation.

Les modalités de recherche et d'affectation des stages

Les stages sont proposés par le centre de formation, dans le respect des modalités énoncées précédemment. L'espace géographique reste la région, cependant, les départements limitrophes sont également des lieux de stage envisagés s'ils s'inscrivent dans un processus les désignant comme site qualifiant.

Les stages sont affectés aux étudiants en fonction, d'une part, des objectifs poursuivis dans le cadre de la professionnalisation prenant en compte des modalités d'individuation et, d'autre part, des possibilités du terrain concernant l'acquisition de compétences spécifiques.

Le critère géographique est pris en compte pour faciliter le cas échéant une décision d'affectation.

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

Les stages s'inscrivent dans une progression pédagogique selon des modalités précisées aux étudiants et aux terrains qui accueillent les étudiants.

Les stages sont effectués sur au moins deux sites qualifiants différents ; et l'un des sites qualifiants retenu doit permettre à l'étudiant d'intervenir au domicile des personnes aidées.

Trois stages sont effectués en première année et deux en seconde année.
Un stage" action collective "est organisé en première année.

Liliane Dos Santos

Responsable dispositif de formation TISF